

# ENHERBEMENT DES CIMETIÈRES :

## VRAIE ALTERNATIVE AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE ET MÉCANIQUE

Désherbage des allées principales et secondaires des cimetières



FILIÈRES > JARDINS ESPACES VERTS ET INFRASTRUCTURES

### DESCRIPTION DE LA MÉTHODE

Cette méthode consiste à remplacer le revêtement initial des allées principales ou secondaires par un enherbement spontané ou semé. Quelle que soit la méthode choisie il est important de conserver une bonne stabilité des allées pour faciliter le passage des engins et des personnes.



#### L'ENHERBEMENT SPONTANÉ

Solution la plus facile à mettre en œuvre et la moins coûteuse. Elle permet l'installation d'une flore naturelle adaptée au site. Elle n'est pas réalisable si sur les allées la présence de graviers est trop importante ou s'ils sont trop grossiers. Le temps d'enherbement est variable (de 2 à 5 ans) en fonction du type de revêtement initial (sable, graviers, terre nue).



Allée de cimetière avec un enherbement naturel

#### L'ENHERBEMENT SEMÉ

Cette méthode nécessite un grand nombre d'opérations :

- Retrait des gravillons, graviers et autres pierres grossières,
- Apport de terre végétale et de matière organique si le terrain est trop pauvre ou peu profond,
- Travail du sol afin d'obtenir un lit de semence,
- Semis,
- Roulage.

Il est préférable de semer des espèces en mélange résistantes au piétinement, à la sécheresse et aux maladies. Un mélange à base de ray gras, fétuque et trèfle constitue un bon compromis et possède une capacité de concurrence forte par rapport à la végétation spontanée. Le trèfle permet de nourrir en partie le gazon et résiste mieux à la sécheresse. Les fétuques et les trèfles ont une meilleure tolérance au sol pauvre que les ray gras.

La période d'implantation est un facteur clef de réussite. Le semis doit être réalisé à l'automne afin de faciliter le développement et l'enracinement du gazon. Il lui permettra de mieux résister aux chaleurs estivales et de profiter des pluies automnales.



Préparation du lit de semences avant semis



Cimetière enherbé en semis direct

### COÛTS (INDICATIFS)

#### SANS GLYPHOSATE

1 à 2 € du m<sup>2</sup> pour un enherbement semé avec décapage, nivellement, apport de matière organique et semis.

Source : Mairie de Nohant en Graçay (Cher).

### TEMPS DE TRAVAIL

#### AVEC GLYPHOSATE

2 ou 3 traitements au glyphosate par an permettaient de détruire les herbes folles.

#### SANS GLYPHOSATE

Une tonte toutes les 3 semaines en période de pousses de la végétation. Ce temps de tonte peut être limité en choisissant des variétés à pousse lente et moins hautes comme des fétuques traçantes ou demi-traçantes.

# ENHERBEMENT DES CIMETIÈRES

## VRAIE ALTERNATIVE AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE ET MÉCANIQUE



## TÉMOIGNAGE

La commune de Nohant en Graçay, à l'initiative de son maire Serge Perrochon, a enherbé son cimetière en avril 2019. Un mélange à base de fétuque et ray gras résistant à la sécheresse a été choisi. Tout le cimetière a été enherbé sauf l'allée principale pour permettre le passage des véhicules. Il a été nécessaire d'arroser le terrain deux fois au cours de l'été pour favoriser l'enracinement. Dès les premières pluies d'automne, l'herbe a repoussé et le cimetière est devenu bien vert. Le résultat est très satisfaisant.

Pour l'agent communal, le temps d'entretien a même diminué. En effet, des plantes comme le pourpier étaient devenues résistantes aux produits phytosanitaires. Il fallait donc traiter et ensuite passer la binette et le râteau. Aujourd'hui une tonte régulière et l'utilisation du rotofil dans les endroits plus difficiles d'accès suffisent. Les entreprises funéraires ont dû s'adapter et circuler avec leur camion uniquement sur l'allée principale pour éviter de s'embourber et de dégrader le gazon.

Certains habitants se sont interrogés lors des travaux mais leurs retours sont maintenant très positifs. Pour les plus âgés, ils retrouvent l'aspect du cimetière qu'ils ont connu dans leur jeunesse.



### LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

- Faire un plan d'aménagement global du cimetière afin d'appliquer des solutions techniques cohérentes entre elles et par zone
- Pour les cimetières fréquentés, enrober les allées principales pour permettre le passage des engins et des personnes toute l'année
- Pour un enherbement semé, ne pas négliger la préparation du terrain et semer obligatoirement à l'automne. Si l'été suivant est sec, nécessité d'arroser de temps en temps le gazon.



### LES "PLUS"

- Limitation du ruissellement de l'eau
- Embellissement du cimetière : espace moins minéral
- Préservation de l'environnement



### LES "MOINS"

- Circulation des personnes et des engins plus difficile dans les allées enherbées en cas de pluie
- Temps de travail pouvant être plus important pour les agents communaux
- Pas forcément adapté à toutes les situations. Réflexion à mener au cas par cas.

### L'AVIS DU SPÉCIALISTE

En tant que lieu de repos de leurs proches, le cimetière est un espace très sensible pour les habitants. Tout aménagement non expliqué au public ou mal réalisé peut être perçu comme un manque de respect envers les défunts. Il est essentiel de communiquer auprès des habitants en utilisant tous les outils disponibles par la commune : panneau d'information, articles dans le bulletin municipal, réunion publique...

Dans le cadre d'un enherbement il est important de maintenir la végétation à une hauteur inférieure à 5 cm. Une herbe maintenue basse est mieux acceptée par les habitants. Pour les mêmes raisons et aussi pour faciliter l'écoulement de l'eau, les caniveaux doivent rester sans herbe.

Cyril DUFLOUX - Chambre d'agriculture du Cher



### CONTACTS

ADELINE CHASTRUSSE

Chef de projet Cap sans glypho et animatrice Écophyto Pays de la Loire

adeline.chastrusse@pl.chambagri.fr

02 41 96 76 22

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Écophyto.

**ÉCOPHYTO**  
RÉDUIRE ET AMÉLIORER  
L'UTILISATION DES PHYTOS

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

